

# **Nouvelles du C.A.**

Volume 16, n°2 (N° 404, 28 novembre 2018)

## **Campagne pour la rémunération des stages étudiants**

Lors de la séance du conseil d'administration de septembre 2018, quatre étudiants et étudiantes du Comité unitaire sur le travail des étudiants (CUTE) se sont exprimé(e)s sur les enjeux liés au dossier de la rémunération des stages et ont présenté le mandat pris en assemblée générale par les étudiants et les étudiantes du Cégep.

Les administrateurs ont alors souhaité que le Collège et les représentant(e)s du CUTE présentent un projet de résolution conjoint lors de l'assemblée de novembre.

Voici la résolution adoptée par le conseil d'administration :

- Transmettre au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur les préoccupations de la communauté du cégep du Vieux Montréal quant aux impacts potentiels de la non rémunération des stages sur l'accessibilité aux études, la persévérance scolaire, le recrutement, ainsi que le bien-être et la santé psychologique des étudiants et des étudiantes;
- Exprimer le souhait que cette question fasse l'objet d'une réflexion plus large, de concert avec les employeurs et les associations étudiantes, ainsi que les ministères impliqués.

## **Programme d'étudiant(e)s réfugié(e)s**

Depuis l'automne 2018, un comité d'étudiantes et d'étudiants s'est engagé dans la mise sur pied d'un projet pédagogique et humanitaire d'envergure: l'implantation du [Programme](#) de Parrainage d'étudiant(e)s réfugié(e)s au CVM.

Initié par la volonté d'une étudiante d'agir face à la crise migratoire, ce [projet](#) a rapidement mobilisé toute la communauté du CVM. Une importante campagne d'éducation et de mobilisation a permis d'amasser les sommes nécessaires pour se qualifier pour un parrainage qui verra le jour dès le mois d'août 2019.

Lors de cette séance du conseil d'administration, trois représentant(e)s du comité étudiant de parrainage ont présenté aux membres les implications de ce projet pour la communauté et l'importance d'y faire une place au sein des structures du Collège.

À la suite de cette présentation, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité :

- Que le conseil se positionne favorablement à l'accueil des réfugié(e)s;
- Que le conseil s'engage à soutenir la réalisation du projet de parrainage d'étudiant(e)s, l'accueil et l'inclusion de ces jeunes au sein de notre communauté;
- Que ce dernier soutien se reflète dans les priorités ciblées du plan stratégique à venir et les politiques qui en découleront.

## **Rapport financier annuel 2017-2018**

La directrice des finances et des entreprises autofinancées, Mme Nancy Duncan, a présenté aux membres les résultats au 30 juin 2018.

Après cinq années de compressions budgétaires, de prévisions et de résultats déficitaires, le rapport financier annuel 2017-2018 fait état d'un déficit de 18 375 \$. Mme Duncan a souligné que ces résultats sont le fruit des efforts des dernières années de l'ensemble de la communauté. Le Collège est d'autant plus fier que ces efforts ont toujours été dirigés vers l'objectif de maintenir la qualité des services et de la formation tout en parvenant à réduire le déficit et à éviter un plan de redressement.

Mme Nancy Duncan a présenté quelques faits saillants de l'année financière 2017-2018 et la situation du solde de fonds :

- Solde de fonds au 30 juin 2017 : 2 795 297 \$
- Opérations 2017-2018 : 133 269 \$ (déficit et remboursement au service de la dette)
- Solde de fonds au 30 juin 2018 : 2 662 028 \$
- Solde de fonds estimé au 30 juin 2019 : 2 662 028 \$ (parce que la prévision 2018-2019 est en équilibre).

## **Cautionnement pour l'École de Lutherie-Guitare Bruand l'école-atelier**

Le conseil d'administration a autorisé le cégep du Vieux Montréal à cautionner l'École-atelier Lutherie-Guitare Bruand pour un montant maximal de 1 152 300 \$.

Il y a depuis plusieurs années des discussions avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) afin de relocaliser l'École-atelier présentement située dans des locaux du Cégep Édouard-Montpetit, à Longueuil. Ce projet, évalué à 1 646 156 \$, a reçu un accord de principe du MCC le 5 juillet 2018 confirmant que la contribution maximale du Ministère serait de 1 152 309 \$.

## **Contrat pour la production de documents en médias substituts**

Le Centre collégial de soutien à l'intégration de l'Ouest du Québec (CCSI-O) a entre autres comme mandat de desservir tous les collèges de la province pour la production de médias substituts pour les étudiants et les étudiantes ayant une déficience visuelle.

Le CCSI-O collabore depuis plusieurs années à la production des médias substituts avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, qui est également le seul fournisseur spécialisé et reconnu pour le Code Braille Scientifique Québécois pour mathématiques et chimie (en français) et pour le Code Nemeth (en anglais).

Lors de la séance, le CCSI-O a recommandé la signature d'un contrat avec cet organisme public pour un montant ne dépassant pas 360 000 \$ avant taxes et a autorisé une somme supplémentaire de 36 000 \$ pour couvrir les contingences.

## **Contrat pour les services spécialisés en plomberie**

Le conseil d'administration a autorisé l'octroi du contrat de travaux de construction au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Mecanaction Inc., pour réaliser des services spécialisés en plomberie sur demande, pour un montant maximal de 305 899,20 \$ avant taxes.

## **Présentation du CRISPESH**

### Changement d'énoncé de la mission

Les membres du conseil d'administration ont approuvé la proposition du nouvel énoncé de la mission du CRISPESH : contribuer à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société québécoise en accompagnant les organisations dans l'avancement des connaissances, le développement et la promotion de pratiques sociales novatrices.

### Rapport annuel 2017-2018

Le conseil d'administration a adopté le rapport annuel 2017-2018 du Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (CRISPESH), tel qu'il a été présenté lors de la séance.

Le rapport présente le contexte interne et le contexte externe qui ont influencé l'atteinte des résultats tout au long de l'année 2017-2018. Le tableau montre les résultats majoritairement atteints conformément aux objectifs stipulés dans le projet de travail 2017-2018. Le rapport donne également une description succincte (la problématique et les solutions trouvées) des projets et des activités accomplies ou en cours, en matière de recherche appliquée, de service d'accompagnement, de transfert et de formation. Il fait également état des activités dans le cadre du projet Synchrone. Finalement, le rapport présente les retombées en enseignement collégial et les états financiers vérifiés.

### Plan de travail 2018-2019

Le plan de travail 2018-2019 du CRISPESH a été adopté par le conseil d'administration.

En plus de présenter les contextes internes et externes du Centre, le document précise les objectifs qu'il se fixe pour l'année 2018-2019, les actions, les indicateurs, les cibles et l'échéancier, afin de poursuivre sa mission de contribuer à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société québécoise. Les actions s'inscrivent dans neuf (9) orientations identifiées selon les cinq (5) enjeux majeurs auxquels le CRISPESH doit faire face afin d'atteindre les résultats attendus, en conformité avec le plan stratégique 2018-2023.

## **Calendrier scolaire 2019-2020**

Le conseil d'administration a adopté le [calendrier scolaire 2019-2020](#). Le projet de calendrier a fait l'objet d'une consultation auprès de la commission des études qui a donné un avis favorable le 15 novembre 2018.

## **Rapport d'autoévaluation du système d'assurance qualité**

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) reconnaît l'autonomie des collèges en matière d'évaluation et dirige son regard vers l'efficacité du système d'assurance qualité de chaque établissement.

Se référant au cadre de référence fourni par la CEEC, le cégep du Vieux Montréal a présenté son [rapport d'évaluation des systèmes d'assurance qualité](#) lequel contribue à garantir l'amélioration continue de la qualité et à témoigner de l'efficacité de ses mécanismes.

### **Nomination à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'administration**

Selon les dispositions de l'article 4.4 du Règlement numéro 1 de régie interne du cégep du Vieux Montréal, le conseil procède à des nominations à la présidence et à la vice-présidence lors de l'assemblée annuelle.

Le conseil a nommé madame Sophie Montreuil à la présidence et madame Edwige Nelson à la vice-présidence.

### **Nomination des membres du comité exécutif**

Selon les dispositions de l'article 5.4 du Règlement numéro 1 de régie interne du cégep du Vieux Montréal, le conseil nomme les membres de son comité exécutif lors de l'assemblée annuelle.

Le conseil d'administration a nommé :

Mme Mylène Boisclair, directrice générale (membre d'office)  
Mme Nathalie Giguère, directrice des études (membre d'office)  
Mme Sophie Montreuil  
Mme Edwige Nelson  
M. Luc Bouchard  
Mme Monique Desrosiers

### **Nomination de madame Nathalie Gravel à la Direction des ressources humaines**

Le conseil d'administration a procédé à la nomination de madame Nathalie Gravel à titre de directrice des ressources humaines. Au terme du processus de sélection, sa candidature a été le choix unanime du comité de sélection et du conseil d'administration.

[Lire le communiqué](#) officiel concernant cette nomination.

### **Prochaine réunion**

La prochaine rencontre se tiendra le 27 février 2019.

*Le bulletin **Des nouvelles du CA** est publié par la  
Direction des communications et des affaires corporatives*